

COMMISSION JEUNES-ÉDUC'EN CIEL TRANSVERSE

Rapport d'activité 2019

La commission gère de façon transverse toutes les actions concernant les publics jeunes et accompagne la mise en œuvre de projets éducatifs et sportifs dans toutes les disciplines.

Coordonnée et animée principalement par deux conseillers techniques, la CJ n'a plus de président depuis la disparition de notre ami Alain Girard au printemps dernier.

Côté politique, Gérard Favier y représente le parapente, Philippe Harignordoquy le delta, John Glais le kite, Olivier Chelmas le boomerang et François Dubanchet le cerf-volant.

Matthieu Lefeuvre assure le suivi du kite et du boomerang, Manu Félix-Faure celui du delta, Christine Cessio le volet Citoyens du Sport, et Jacky Bouvard celui du parapente et la coordination.

Émilie et Stéphanie assurent l'administratif et les finances.

Un budget de 44 000 € était alloué à la commission Jeunes transverse en 2019, dont 32 000 € pour le volet jeunes et scolaires du second degré (parapente et kite), 3 000 € pour le BIA et 9000 € pour Éduc'en Ciel (CV et boomerang pour le premier degré scolaire essentiellement). Le ministère en charge des sports apporte annuellement les 4/5^e de ce budget transverse par la convention d'objectifs, maintenue à ce niveau en 2020.

Compte rendu des actions menées en 2019

Actions jeunes fédérales en parapente et kite

- Stages nationaux en parapente : stage pilotage de printemps à Annecy, camp d'été Démenciel à Orcières-Merlette en juillet, stage « détection » de Font-Romeu en juillet reporté à la Toussaint avant d'être annulé.
- Stage régionaux et écoles de sport jeunes en kite (financé localement et en partie dans le cadre de l'appel à projets des jeunes et des ailes).
- Projets disciplinaires ou multi-activités portés par des ligues, des CDVL ou des clubs.
- Rencontres sportives nationales (championnat de France UNSS parapente ; championnat de France UNSS kitesurf).
- Conventionnement avec l'Éducation nationale et l'UNSS (convention 2017-2021).
- Stages de sensibilisation des enseignants du premier et second degré en parapente et kite (UNSS), cerf-volant (USEP).
- Suivi des structures sous convention en collège, lycée, et université.
- Versement de subventions au nombre de licences délivrées et dotation en ailes de kite de tous les établissements conventionnés et sections sportives.
- **Brevet d'initiation aéronautique** : 25 primes découverte et **14 bourses de formation** ont été attribuées cette année.

Actions jeunes fédérales en delta

- Chaque année depuis six ans, organisation d'un stage « DeltaCamp » destiné aux jeunes pilotes brevetés afin de les regrouper et les faire évoluer dans leur pratique. Six jeunes ont participé au stage en 2019 avec un encadrement par les écoles Delta Team à Saint-hilaire-du-Touvet (38) et La Deltisterie à Orpierre (05). Deux d'entre eux ont validé le brevet de pilote lors du stage.
- Des bourses d'aide à la progression de 200 € ont été offertes aux pilotes delta de moins de 26 ans (30 ans sur dérogation) réalisant un stage de progression dans une école labellisée FFVL. Au total dix jeunes pilotes ont été aidés en 2019 dans leur progression vers l'autonomie.

Actions jeunes fédérales en cerf-volant

- Educ'en Ciel sur les ateliers grand public, salons et événements labellisés Educ'en Ciel, aide aux manifestations, formation de professeurs des écoles.

Actions jeunes fédérales en boomerang

- Aides à la prise de licence pour plus de 500 jeunes en scolaire, périscolaire et club.
- 24 club-écoles labellisés EFB.
- Trois établissements scolaires sous convention.
- Conception d'une mallette pour les formateurs, qui rejoint le splendide atelier mobile de fabrication 3D.
- Mise en place de la première compétition nationale scolaire (Open de France Boomerang juniors) organisée en partenariat avec l'ANDSA, la ligue Nouvelle-Aquitaine et l'UNSS (invitations).

En 2019, la commission a renouvelé l'appel à projets : « **Des jeunes et des ailes** », dont l'objet est de soutenir financièrement quelques actions remarquables sélectionnées par un jury.

Objectifs annoncés

- **Renforcer la mission éducative du club**, valoriser la qualité d'accueil, rechercher de nouveaux pratiquants et fidéliser les licenciés.
- **Mettre en valeur les structures fédérales**, clubs, CDVL, ligues, les bénévoles et les moniteurs qui œuvrent au développement de toutes nos disciplines **chez les jeunes**.
- Accompagner la pratique des jeunes de **moins de 26 ans en parapente/delta, moins de 20 ans en kite et moins de 18 ans en cerf-volant/boomerang, en dehors du cadre scolaire**.

Pour l'année 2019, 26 projets de structures ont été sélectionnés (17 PP - 8 K - 1 delta) dont cinq CDVL et trois ligues). 330 jeunes (dont 28 % de filles) ont pu profiter de 375 journées de pratique grâce à l'aide des deux comités nationaux parapente (6 000 €) et kite (2 000 €), 17 250 € ont été distribués (moyenne 663 €).

À noter la possibilité de bonifier, dans le cadre de **l'option facultative EPS du baccalauréat**, les titres UNSS (podium et jeune officiel national) et l'inscription sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau. 16 points acquis d'office + quatre possibles lors d'un entretien.

Quelques chiffres repères de l'année 2019

Au total plus de 4 000 jeunes ont été touchés par les actions Educ'en Ciel en cerf-volant et boomerang (plus de 200 classes), et plus de 3 000 titres de participation ou licences Educ'en ciel ont été délivrés dans les ateliers grand public ou dans nos clubs et écoles.

Toutes disciplines confondues, on compte à la fédération 2 400 licenciés de moins de 18 ans, et 875 jeunes ont participé à nos actions de formation/détection (brevets, stages, compétitions, tests de sélection).

70 jeunes en parapente-delta et 175 en kite étaient présents lors des stages nationaux ou régionaux, 330 dans le cadre de l'opération « Des jeunes et des ailes ».

22 établissements scolaires ou universitaires sont sous convention pour le parapente, 11 en kite.

Enfin, 110 jeunes ont obtenu un brevet de pilote, 77 ont participé aux championnats de France UNSS en parapente ou en kite.

Perspectives 2020

L'appel à projet des Jeunes et des Ailes est de nouveau lancé, avec une sélection prévue en avril. Devant le succès de l'opération, le budget dédié de la commission a été maintenu à 11 000 €, auxquels viennent s'ajouter 2 000 € du CNK et 6 000 € du CNP ! Soit une enveloppe totale de **19 000 €** pour cette troisième année.

Pour la deuxième fois, les **championnats de France UNSS et l'OPEN jeunes** fédéral se tiendront sur l'île de la Réunion en novembre (pendant les championnats de France des grands !)

La seconde **Coupe de France Jeunes de Boomerang**, compétition fédérale et scolaire, se tiendra à **Pessac (académie de Bordeaux)**, en partenariat avec l'UNSS 33 et l'ANDSA.

Les programmes d'actions sont déjà diffusés pour chacune des disciplines dans les courriers de début de saison.

CONCLUSION

Nombres d'actions nationales sont reprises aujourd'hui sur les territoires par des clubs, des CDVL ou des ligues. Si elles ont vocation à fidéliser ces publics jeunes, elles visent aussi de nouveaux pratiquants, des publics défavorisés, éloignés des bassins de pratique, ou des jeunes du premier degré en milieu rural. Ces publics sont aujourd'hui une priorité fédérale, synonyme d'actions éligibles aux subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS) avec laquelle collabore la FFVL depuis l'an dernier.

La commission Jeunes apporte un soutien technique, matériel et financier à ces actions « cibles ». Nous incitons les clubs à faire connaître leur action à travers nos vecteurs de communication et à ne pas manquer la campagne de subventions ANS 2020.

Pour terminer, il devient urgent de trouver un élu pour présider cette commission Jeunes, portée aujourd'hui à bout de bras par la DTN. Et deux de ces bras pourraient bien disparaître du paysage dans un délai assez court !

Pour la commission Jeunes & Educ' en Ciel
Jacky Bouvard